

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JMB/RP

N°2024 - 148

OBJET
FIXATION DES TARIFS
COMMUNAUX A COMPTER
DU 1^{ER} JANVIER 2025

Nombre de membres ayant
assisté à la séance : **15**

Votes pour : 15
Abstention : 0
Vote contre : 0

Affiché à la porte de la Mairie :
Le 19/12/2024

L'an **deux mille vingt-quatre**, le **dix-huit décembre**, à **dix-huit heures et trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-LARY SOULAN** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Soulan, sous la Présidence de **Monsieur André MIR, Maire**.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2024

Présents : André MIR, Philippe AIZIER, Jacques SALAT, Aline NARS, René DARAN, Christophe BOURREC, Marie-Françoise VIDALON, Alain DEDIEU, Hélène GUIOUNET, Jacques ROCA, Marie-Pierre FORGUE SUPERBIE, Sophie REY, Daniel GASPA, Jean-Henri MIR, Nicolas HERQUÉ.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de **15** et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Communes, procédé immédiatement après l'ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Jacques ROCA** ayant obtenu au scrutin secret la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Rapporteur : André MIR, Maire.

Je vous rappelle que la grille des tarifs communaux 2024 a été approuvée par délibération n° 2023-142 du 20 décembre 2023.

Je vous propose d'approuver l'actualisation des tarifs communaux, à partir du 1^{er} janvier 2025, ainsi qu'il suit :

TYPES TARIFS	Tarifs 2024	Tarifs à compter du 1/1/2025
GARDERIE SCOLAIRE		
1 heure	1,00	1,00
MARCHES HEBDOMADAIRES		
Non abonnés (1 m à 4 m)	2,00	2,00
Non abonnés (4 m à 6 m)	4,00	4,00
Non abonnés (6 m à 9 m)	8,00	8,00
Non abonnés au-delà de 9 m par mètre supplémentaire	0,5 par mètre supplémentaire	0,5 par mètre supplémentaire
Abonnés (1 m à 4 m)	1,70	1,80
Abonnés (4 m à 6 m)	2,60	3,60
Abonnés (6 m à 9 m)	3,40	4,40
Abonnés Au-delà de 9 m par mètre supplémentaire	5,00	0,3 par mètre supplémentaire
MARCHES DE NUIT		
Village		
- 3 mètres	22,00	22,00
- m ² supplémentaire	6,00	6,00
Pla d'Adet		
- 1 marché	10,00	10,00
- 6 marchés	50,00	50,00
DECHETS VERTS		
Sac – l'unité	10	10
SPECTACLES		
Forfait journalier		
Moins de 30 m ²	32	32
Plus de 30 m ²	63	63
FETES FORAINES		
Forfait journalier		
De 0 à 20 m ²	9,00	9,00
Au-delà	17,00	17,00
STATIONNEMENT		
Horodateurs		
½ heure	0,40	0,40
1 heure	0,60	0,60
Parking des Chardons		
1 ^{ère} ½ heure	Gratuit	Gratuit
1 ^{ère} heure - par 1/4 d'heure	0,50	0,50
A partir de la 2 ^{ème} heure - par 1/4 d'heure	0,30	0,30
Nuit de 23h à 7h	10,00	10,00
Abonnement semestriel tout public	600,00	600,00
Abonnement semestriel dédié aux commerçants sédentaires	150,00	150,00
Parking Camping-car (hors camping-car park)	6,50	6,50

Accusé de réception en préfecture
065-216503888-20241218-DEL-2024-1846
Date de télétransmission : 24/12/2024
Date de réception préfecture : 24/12/2024

Parking Camping-car Park		
Tarif journalier	15,00	16,00
Tarif pour stationnement < 5 heures	6,00	6,00
Camions aménagés		
Tarif mensuel	80,00	80,00
SALLES DE REUNIONS		
Manifestations organisées par les associations de la Commune	Gratuit	Gratuit
Cauton d'utilisation sonorisation et système vidéo	700,00	700,00
Salles de conférences ou Rioumajou - journée	120,00	120,00
Salle de conférences ou Rioumajou – ½ journée	70,00	70,00
Salle non équipée en visio	75,00	75,00
Conférences payantes	100,00	100,00
Utilisation du stade		
½ journée	125,00	125,00
1 journée	200,00	200,00
CANTINE SCOLAIRE		
Habitant St-Lary	2,90	2,90
Communes extérieures	4,90	4,90
CIMETIERE		
Dépositaire – ouverture	10,00	10,00
Mise à disposition - prix par jour pour un maximum de 90 jours	1,00	1,00
Pleine terre – caveaux		
Concession trentenaire - par m ²	60,00	60,00
Concession cinquantenaire - par m ²	90,00	90,00
Columbarium : par période 30 ans		
Case 2 urnes	450,00	450,00
Case 4 urnes	900,00	900,00
LOCATION CHAPITEAUX		
12 x 6 ou 8 x 6 (2 jours)	250,00	250,00
25 x 10 (2 jours)	650,00	650,00
TIERS LIEU		
Bureau individuel		
Demi-journée	9,00	9,00
5 demi-journées / semaine	35,00	35,00
Journée	15,00	15,00
5 journées / semaine	65,00	65,00
Espace de travail partagé		
Demi-journée	5,00	5,00

Accusé de réception en préfecture
065-216503888-20241218-DEL-2024-148-DE
Date de télétransmission : 24/12/2024
Date de réception préfecture : 24/12/2024

5 demi-journées / semaine	20,00	20,00
Journée	8,00	8,00
5 journées / semaine	35,00	35,00

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 9 décembre 2024,

Après en avoir délibéré,

Décide :

- d'approuver l'actualisation des tarifs communaux, à partir du 1^{er} janvier 2025 , ainsi qu'il suit :

TYPES TARIFS	Tarifs 2024	Tarifs à compter du 1/1/2025
GARDERIE SCOLAIRE		
1 heure	1,00	1,00
MARCHES HEBDOMADAIRES		
Non abonnés (1 m à 4 m)	2,00	2,00
Non abonnés (4 m à 6 m)	4,00	4,00
Non abonnés (6 m à 9 m)	8,00	8,00
Non abonnés au-delà de 9 m par mètre supplémentaire	0,5 par mètre supplémentaire	0,5 par mètre supplémentaire
Abonnés (1 m à 4 m)	1,70	1,80
Abonnés (4 m à 6 m)	2,60	3,60
Abonnés (6 m à 9 m)	3,40	4,40
Abonnés Au-delà de 9 m par mètre supplémentaire	5,00	0,3 par mètre supplémentaire
MARCHES DE NUIT		
Village		
- 3 mètres	22,00	22,00
- m ² supplémentaire	6,00	6,00
Pla d'Adet		
- 1 marché	10,00	10,00
- 6 marchés	50,00	50,00
DECHETS VERTS		
Sac – l'unité	10	10
SPECTACLES		
Forfait journalier		
Moins de 30 m ²	32	32
Plus de 30 m ²	63	63
FETES FORAINES		
Forfait journalier		
De 0 à 20 m ²	9,00	9,00
Au-delà	17,00	17,00
STATIONNEMENT		
Horodateurs		
½ heure	0,40	0,40
1 heure	0,60	0,60
Parking des Chardons		
1 ^{ière} ½ heure	Gratuit	Gratuit
1 ^{ère} heure - par 1/4 d'heure	0,50	0,50
A partir de la 2 ^{ème} heure - par 1/4 d'heure	0,30	0,30
Nuit de 23h à 7h	10,00	10,00
Abonnement semestriel tout public	600,00	600,00
Abonnement semestriel dédié aux commerçants sédentaires	150,00	150,00
Parking Camping-car (hors camping-car park)	6,50	6,50

Accusé de réception en préfecture
065-216503888-20241218-DEL-2024-1100
Date de télétransmission : 24/12/2024
Date de réception préfecture : 24/12/2024

Parking Camping-car Park		
Tarif journalier	15,00	16,00
Tarif pour stationnement < 5 heures	6,00	6,00
Camions aménagés		
Tarif mensuel	80,00	80,00
SALLES DE REUNIONS		
Manifestations organisées par les associations de la Commune	Gratuit	Gratuit
Caution d'utilisation sonorisation et système vidéo	700,00	700,00
Salles de conférences ou Rioumajou - journée	120,00	120,00
Salle de conférences ou Rioumajou – ½ journée	70,00	70,00
Salle non équipée en visio	75,00	75,00
Conférences payantes	100,00	100,00
Utilisation du stade		
½ journée	125,00	125,00
1 journée	200,00	200,00
CANTINE SCOLAIRE		
Habitant St-Lary	2,90	2,90
Communes extérieures	4,90	4,90
CIMETIERE		
Dépositaire – ouverture	10,00	10,00
Mise à disposition - prix par jour pour un maximum de 90 jours	1,00	1,00
Pleine terre – caveaux		
Concession trentenaire - par m ²	60,00	60,00
Concession cinquantenaire - par m ²	90,00	90,00
Columbarium : par période 30 ans		
Case 2 urnes	450,00	450,00
Case 4 urnes	900,00	900,00
LOCATION CHAPITEAUX		
12 x 6 ou 8 x 6 (2 jours)	250,00	250,00
25 x 10 (2 jours)	650,00	650,00
TIERS LIEU		
Bureau individuel		
Demi-journée	9,00	9,00
5 demi-journées / semaine	35,00	35,00
Journée	15,00	15,00
5 journées / semaine	65,00	65,00

Accusé de réception en préfecture
065-216503888-20241218-DEL-2024-45-DF
Date de télétransmission : 24/12/2024
Date de réception préfecture : 24/12/2024

Espace de travail partagé		
Demi-journée	5,00	5,00
5 demi-journées / semaine	20,00	20,00
Journée	8,00	8,00
5 journées / semaine	35,00	35,00

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Lary-Soulan, le 18 décembre 2024

Le Maire,




André MIR